



Début 2016, l'Ardenne méridionale voyait le jour avec la création, sur nos neuf communes, d'un Groupe d'Action Locale, appelé plus communément GAL. Sept ans plus tard, de nombreuses réalisations sont à dénombrer à l'échelle du territoire. En cette fin d'année 2023, notre équipe signe la fin de son premier programme d'actions GAL et se réjouit d'annoncer le lancement de nouveaux projets dès 2024. Mais avant de se consacrer à cette future aventure, une petite rétrospective s'impose !

## DES ACQUIS SOLIDES, UN BILAN POSITIF ET DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES

# pour le GAL!



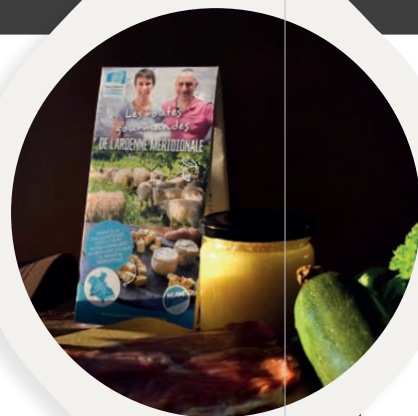
### UN GAL SUR NOS COMMUNES, POUR QUOI FAIRE ?

En réfléchissant à leur union, il y a une dizaine d'années de cela, nos communes avaient des objectifs clairs : s'associer pour être plus fort, agir sur des enjeux qui dépassent les limites communales, mutualiser les ressources et disposer d'outils pour proposer un développement socio-économique durable. Sans oublier la volonté de s'éloigner de l'image de terres de confins qui était quelques fois associée à notre région. La création du GAL début 2016, permettant d'obtenir une reconnaissance et des fonds européens et régionaux dans le cadre de Leader, est alors apparue comme une opportunité de choix pour atteindre ces ambitions !

Dès 2017, l'équipe technique s'est constituée pour mettre en œuvre les différents projets inscrits dans la stratégie de développement du territoire. Six domaines avaient alors été identifiés comme prioritaires par les partenaires publics et privés réunis : l'agriculture, la forêt, la culture de sapins de Noël, le tourisme, l'action sociale et l'identité territoriale.

### 2017-2023 : LES RÉALISATIONS CONCRÈTES DU GAL !

Quelles ont été les actions menées et qu'en est-il ressorti ? ▶



Plus d'informations en page 8



### Une agriculture locale et diversifiée

En réponse aux enjeux socio-économiques et aux défis environnementaux auxquels fait face l'agriculture, le GAL a travaillé sur la valorisation des productions et savoir-faire locaux et le développement de nouvelles voies de diversification via divers moyens.

- La **promotion des produits locaux** grâce à :
  - la création de l'empreinte « MIAM : Made in Ardenne méridionale » pour mettre en avant les produits du territoire ;
  - la conception et l'actualisation d'une carte reprenant l'ensemble des producteurs, artisans et comptoirs de vente de produits alimentaires de notre terroir ;
  - l'organisation de Balades G'Astronomiques ;
  - la mise en valeur des fromageries de l'Ardenne méridionale au travers d'une brochure et de l'Escaille fromagère.
- L'organisation de **formations** et de **rencontres** sur la diversification et les circuits courts à l'attention de porteurs de projets du secteur agricole.
- Le développement d'outils utiles à la transformation ou la valorisation des matières premières par le soutien à la création d'une coopérative fermière, l'accompagnement **du projet de rénovation de l'abattoir de Gedinne** et l'obtention de financements « Hall Relais Agricole » dans le cadre d'appels à projets.
- La **valorisation des cultures fruitières** au travers :
  - du recensement, de la cartographie et de l'analyse des vergers du territoire ;
  - de l'organisation de formations et de visites de terrain sur la plantation et l'entretien des arbres fruitiers.
- L'accompagnement et le conseil aux agriculteurs désireux de mettre en place des **aménagements en faveur de la biodiversité** (plantation de haies, creusement de mares, etc.).



### Vers un tourisme durable

Au vu de l'importance du secteur touristique dans l'attractivité du territoire et de l'évolution constante de ce domaine, plusieurs missions ont été confiées au GAL en collaboration avec les partenaires touristiques existants.



### Former, informer et mettre en réseau les acteurs touristiques

Cet objectif a donné lieu à l'organisation d'une vingtaine de **rencontres professionnelles** thématiques entre opérateurs touristiques (Déjeunons Tourisme et Afterworks) et deux éditions de l'appel à candidatures « **visite de clients mystères** ». Il a également permis de valoriser les guides et de les **former** au travers d'un panel diversifié d'ateliers liés aux atouts de notre région. Ensemble, ces dynamiques ont touché près de 350 acteurs et ont suscité tant le réseautage que l'amélioration des pratiques et la montée en compétence du territoire.

### Développer la mobilité douce avec des produits touristiques novateurs

De cette ambition sont nés les produits « **Arrêts Verts** » et « **Train & Sac à dos** » proposant huit magnifiques randonnées pédestres de gare en gare ! Une très belle manière de parcourir notre territoire et d'en rejoindre d'autres à l'aide de cartes et de tracés GPX et dans une démarche plus respectueuse de la nature.

### Valoriser les nombreux circuits pédestres de l'Ardenne méridionale

C'est notamment par des **équipements créatifs, artistiques et fonctionnels** installés en divers coins du territoire que nous avons décidé d'amener le promeneur à découvrir le patrimoine et les paysages et à se ressourcer sur les nombreuses promenades du coin.

Rendez-vous en page 9 pour découvrir les derniers équipements en date !



### Insertion sociale et professionnelle en milieu rural

Isolement des personnes et des générations, précarité croissante, manque de formation et problèmes de mobilité font partie des difficultés rencontrées par les habitants du territoire. En partenariat avec les acteurs du secteur, différentes actions ont été menées pour renouer du lien entre les personnes et donner de nouvelles perspectives aux publics fragilisés. ▶





- Afin de développer et renforcer la **cohésion sociale** ainsi que les **échanges intergénérationnels**, une série d'activités ont été créées, accompagnées ou soutenues par le GAL. Parmi celles-ci, 7 Repair Cafés, des ateliers petit bricoleurs, 12 jardins collectifs, une donnerie, un collectif associatif ainsi que des événements plus ponctuels tels que des expositions, des représentations artistiques ou encore des fêtes thématiques.
- Dans une autre mesure et en vue de favoriser la **(ré) insertion professionnelle des jeunes et des personnes fragilisées**, des inventaires et analyses liés à l'emploi ont été établis. Ils ont été suivis par la mise en place de modules de formation dédiés en grande partie au permis de conduire théorique. Des séances d'information sur les aides à l'emploi et le lancement de nouveaux projets professionnels ainsi que des actions job étudiant sont également venues appuyer ce volet.
- En outre, pour favoriser **l'accueil des personnes à besoins spécifiques** sur notre territoire, des fauteuils de randonnée (les Becasines) ont été acquis et mis à disposition des citoyens. Cette offre a été complétée par l'identification de sentiers adaptés à ces outils pour plus de facilité d'utilisation et de découvertes ! Dans le même temps, des formations et séances d'information sur le « tourisme pour tous » ont été réalisées pour les acteurs touristiques.

### **La production de sapins de Noël en gestion différenciée**

Le développement des cultures intensives de sapins de Noël pratiquées avec préparation du sol, intrants et pesticides entraîne des problèmes d'érosion et de pollution. Dès lors et au vu des nombreuses parcelles de sapins présentes sur le territoire, notre GAL s'est joint en 2019 aux GAL Nov'Ardenne et Haute-Sûre Forêt d'Anlier pour soutenir l'évolution de ce secteur vers une production plus durable. Par leur fusion, ils ont rassemblé 20 communes représentant 60 % des surfaces de culture de sapins de Noël en Wallonie.

Le projet s'est construit en collaboration directe avec les producteurs permettant ainsi de mener des essais sur plus de 25 hectares. Sur ces parcelles, nous avons

testé différents modes de production plus respectueux de l'environnement, à savoir :

- l'utilisation de techniques **de désherbage, de pâturage ou de couverture de sol** qui limitent le recours aux herbicides ;
- la mise en place de couverts végétaux, de bandes fleuries, de haies, de nichoirs à oiseaux, d'abris pour insectes, de perchoirs à rapaces et de refuges à chauves-souris permettant de **renforcer la biodiversité fonctionnelle** des parcelles et ainsi de limiter l'utilisation d'insecticides ;
- l'**optimisation des apports d'engrais** grâce à des suivis d'analyses.

Ces essais ont également été combinés à des études et mesures permettant d'identifier **l'impact des techniques différenciées** sur la croissance et la qualité du sapin de Noël.

### **La mise en valeur de l'or vert d'Ardenne méridionale**

En tant que composante majeure de notre territoire, la forêt constitue une ressource particulière. Le projet visait ici une meilleure gestion de la forêt privée et une valorisation de la filière en circuits courts.

- Dans ce cadre, une collaboration a été instaurée avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (CAPFP) afin d'organiser des **ventes de bois et des travaux forestiers groupés** pour les propriétaires de petites parcelles morcelées, très nombreux sur le territoire. Résultats des courses : près de 10 000 propriétaires contactés, 500 visites individuelles de parcelles réalisées par la CAPFP et 19 153 m<sup>3</sup> de bois vendus pour 900 000 €.
- De plus, pour **informer** les propriétaires forestiers, publics et privés sur **les enjeux et actualités de la filière bois**, des rencontres et visites de terrain ont été organisées. Au menu : ventes de bois de gré à gré, techniques de reboisement, gestion de la crise des scolytes, utilisation d'outils forestiers numériques, réflexion sur la mise en place d'associations de propriétaires forestiers, appels à projets, etc. ▶



### **Une identité nouvelle pour un territoire en mouvement !**

Pour lancer la dynamique territoriale, il importait de faire naître une identité et une cohésion partagées par les habitants des neuf communes, mais également de mettre en lumière les acteurs et projets qui y prennent place.

Ainsi, **différents outils et actions de communication** dédiés au territoire ont été développés et sont régulièrement utilisés pour vous informer :

- une identité et une charte graphiques ;
- un site web interactif : [www.ardenne-meridionale.be](http://www.ardenne-meridionale.be) ;
- des comptes sur les réseaux sociaux : Facebook & Instagram ;
- des capsules web valorisées sur les canaux numériques ;
- un magazine TV « Ardenne méridionale – Le Mag », dont 16 numéros ont été diffusés sur TV Lux et Matélé, ainsi qu'en ligne ;
- 11 numéros du présent journal papier (le JAM !) distribué en toutes-boîtes sur l'ensemble de l'Ardenne méridionale ;
- des diffusions dans la presse et dans les bulletins communaux.

Sans compter l'organisation de nombreuses activités grand public ou pédagogiques liées aux différents projets.

### **QUAND UN GAL POSE LES BASES D'UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL PLUS LARGE**

Grâce au GAL, des actions concrètes ont pu être réalisées sur le territoire. Mais plus fondamentalement, il a surtout été à l'origine d'une dynamique partenariale qui s'est

accentuée au fil des années entre les neuf communes et les multiples partenaires locaux réunis.

À peine trois ans après sa création, les bases instaurées par le GAL et un important travail de fond ont permis de faire reconnaître le territoire au rang de Parc naturel, ouvrant la voie à de nouveaux projets, permettant d'agrandir l'équipe et de pérenniser l'association. Ainsi, à partir de 2020, GAL et Parc naturel ne feront qu'un en partageant un même périmètre et une même identité.

Trois ans plus tard, en 2023, c'est une nouvelle reconnaissance qui est accordée à une majeure partie du territoire de l'Ardenne méridionale (5 communes sur les 9), celle de Parc national pour la Vallée de la Semois. La même année, des partenariats transfrontaliers sont également noués dans le cadre de projets Interreg avec la France et en Grande Région.

Toutes ces dynamiques, centrées sur la préservation de nos ressources et le développement rural durable du territoire sont directement porteuses de création d'emplois et de moyens financiers pour la région. D'un seul employé en 2016, l'ASBL est aujourd'hui passée à 24 personnes et les financements européens et régionaux activés pour le territoire ont été multipliés par 10 en l'espace de 6 ans.

### **DE NOUVEAUX PROJETS POUR LES 4 PROCHAINES ANNÉES !**

Alors qu'une programmation GAL se termine, une nouvelle va débuter dès 2024.

En cette fin d'année, le Parc naturel de l'Ardenne méridionale a été sélectionné par le Gouvernement wallon et fait donc partie des 21 territoires lauréats qui pourront mettre en œuvre leur stratégie de développement local.

Cette sélection est le fruit d'une très belle énergie collective entamée début 2023 par un large appel à pré-projets vers la population et les acteurs publics et privés du territoire. 99 propositions d'actions avaient alors été récoltées, desquelles une trentaine ont été retenues pour être mises en œuvre de 2024 à 2028 dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, de la forêt, du patrimoine, de l'énergie et de l'action sociale.

